

Ferme équestre de St Laurent en Brionnais

Fiche d'inscription ado 2027 et programme

Camp mini ado equitation d'extérieur et de loisir

Choix date du séjour :

***prix 5 jours/ 4 nuits : 520.00€ ; ACOMPTE DEMANDE : 200€ par chèque qui sera encaissé lors de la facturation total 20 jours avant le séjour, une facture avec les coordonnées rib pour permettre de payer le solde par virement ; pas de règlement en espèces.**

Cavalier : 9/13 ans ou galop 1 /2 et de taille -160cm équitation sur grands poneys ou petits cheval

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Numéro de licence : _____

Niveau : ☐ A l'aise aux 3 allures ☐

Galop ?..... taillepoids (-160cm).....

Type d'équitation : ☐ Loisirs ☐ occasionnelle

Expérience.....

Responsable legal : NOM

PRENOM

TEL

MAIL (responsable)

ADRESSE (postale)

FACTURATION.....

Autorisation pour les mineurs :

Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Téléphone : _____ et / ou _____

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) _____ représentant légal de l'enfant autorise la Ferme équestre de St Laurent, à prendre les mesures indispensables que nécessiterait l'état de santé de mon enfant et suivant l'urgence et la gravité de son état à faire **transporter(SAMU/Pompiers)** mon enfant à l'hôpital le plus proche.

Allergies : ☐ non ☐ oui Si oui lesquelles : _____

Date dernier vaccin tétanos-----

, nous informer si prise de médicament régulier ou de soucis de santé même benin.

Les séjours comportant des baignades les enfants doivent savoir nager, fournir une attestation signé du responsable légal

Fais-le ____/____/ 20____, à

Signature :

Droit à l'image :

J'autorise le Centre Équestre à photographier et filmer dans le cadre de ses activités mon enfant (le cas échéant) ou moi-même et autorise la diffusion de ces épreuves au sein de la structure à utiliser ces épreuves (films, photos) pour illustrer son site internet : ☐ non ☐ oui

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la ferme équestre de St Laurent et m'engage à le respecter. (casque obligatoire pour les mineurs.

- Règlement intérieur

*l'activité demande une vie de groupe, l'ado est sensibilisé en amont de sa venue que la vie de groupe demande de la tolérance et de la prise en compte de cette vie sociale, S' il s'avère une incompatibilité, un problème de langage, de comportement ou tout(e)s gestes et attitudes envers le groupe ou un élément du groupe pouvant entraîner des problèmes de sécurité et d'intégrité, un entretien téléphonique sera fait avec le responsable légal et possibilité d' un rapport au près de jeunesse et sport et de la cohésion social . L'exclusion peut être prononcée l'enfant devra quitter le groupe sous 12h , sans remboursement.

* Le téléphone (non indispensable) et son chargeur ok mais pas d'usage après 22h selon la recommandation de jeunesse et sport, si l'enfant fait un usage excessif l'amenant à un isolement du groupe nous lui garderons son téléphone la journée pour le restituer de 17h à 22h. L'appareil est amené aux risques et périls de l'utilisateur ainsi que tous appareils électrique ou /et de valeur

*interdiction de fumer, de consommer ou d'amener des stupéfiants, toutes drogues ainsi que de l'alcool.

Atteste avoir lu et consent au règlement intérieur : signature de l'adolescent

- **Aliments n'amenant pas de plaisir dans mon assiette :**

Rappel tarif, suite à votre acompte (merci de compléter si ce n'est déjà fait)

1/ *cout du séjour été arrivée le 1^{er} matin 9h520€

*** départ le 5^{ème} jour à compter de 16h30**

* licence vacance sinon fournir copie RC parental.....10€

***TOTAL.....**

RAPPEL : la validation du séjour se fait avec la réception de la feuille d'inscription remplie accompagnée d'un chèque de 200€, ce chèque sera déposé lors de l'envoi de la facture environ 20 jours avant le départ, sur cette facture il y a les coordonnées bancaires pour payer par VIREMENT, possibilité de régler le solde par chèque ou chèques vacances espèces non acceptés

Dates : 5.6.7.8.9 juillet

19.20.21.22.23 Juillet

02.03.04.05.06 aout